



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

#1jeune1solution



C'est le moment de recruter un jeune !

Chefs d'entreprise, bénéficiez d'aides à l'embauche :

**En contrat d'apprentissage
ou de professionnalisation :**

5 000 € à **8 000 €**



pour un jeune de moins de 30 ans
la première année de contrat

En CDI ou CDD :

4 000 €



contrat de 3 mois minimum
pour un jeune de moins de 26 ans

Pour en savoir plus : travail-emploi.gouv.fr